Rapport économique annuel 1995. Grandes orientations de politique économique

1994/2222(COS) - 13/12/1994 - Document de base non législatif

Ce rapport économique présente les tendances de l'économie communautaire pour l'année 1995. Dans sa première partie, la Commission passe en revue les indicateurs économiques qui permettent d'expliquer la reprise actuelle alors que la deuxième partie est consacrée à la situation et les politiques économiques dans chaque Etat membre de la Communauté (à 12). - reprise importante : l'économie de la Communauté connaît actuellement une forte reprise après la brusque récession de 1992-1993. La production augmente à un rythme soutenu; les exportations à destination des pays tiers ont augmenté en 1994 et la croissance devrait connaître une progression vigoureuse en 1995-96. D'autre part, l'emploi devrait recommencer à augmenter avec une réduction prévue du chômage de 10% environ. - maintien des défis de la Communauté : cependant, les défis adressés à l'Union restent les mêmes : . atteindre et conserver des taux élevés de création d'emploi; . atteindre le niveau de convergence requis pour le passage à l'UEM. Afin de rencontrer ces 2 objectifs, la Communauté doit -être plus compétitive et plus dynamique, -améliorer le fonctionnement du marché du travail, -créer les conditions susceptibles d'augmenter les capacités productives de l'économie, -maintenir un cadre macro-économique stable (notamment par l'assainissement des déficits budgétaires). En ce qui concerne, spécifiquement, la création d'emplois, la Communauté doit améliorer les systèmes d'éducation et de formation et réduire les tensions sur le marché du travail grâce, par exemple, à la flexibilité du temps de travail. En matière de convergence, le maintien de conditions qui permettent à la politique monétaire de rester stable est impératif (modération budgétaire et salariale). Parallèlement, la Communauté doit continuer de soutenir une politique de hausse des investissements et de réformes structurelles. Si toutes ces conditions sont appliquées, il y a tout lieu de croire que la reprise deviendra durable avec une croissance réaliste de 3 à 3,5 % entre 1995 et l'an 2000 et un taux de chômage limité à 7% de la population active (création à terme de quelques 15 millions d'emplois). Parallèlement, si les efforts de convergence restent soutenus, les conditions nécessaires pour le passage à la troisième phase de l'UEM pourraient être satisfaites à court terme.